

Monsieur l'Administrateur des Affaires Maritimes  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Délégation à la Mer et au Littoral  
92 boulevard Gambetta – BP 629  
62321 Boulogne-sur-Mer Cédex

Objet : Avis de l'Ifremer concernant la création d'une concession d'entreposage de moules jouxtant la concession d'élevage de moules sur bouchots n° 37-46 F5 à Berck  
*Affaire suivie pour la DDTM62 par Mme X*  
*Affaire suivie pour l'Ifremer par M David Devreker, M Fabien Lebon, M Alain Lefebvre*  
V/réf. : NF/NF/24-150  
N/Réf. : DC/MMN/2024.026  
IFREMER Iso 9001 - Processus P9 : 24-020

Boulogne-sur-Mer, le 13 mars 2024

Monsieur l'Administrateur des Affaires Maritimes,

Par courrier cité en référence, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer concernant la création d'une concession d'entreposage de moules jouxtant la concession d'élevage de moules sur bouchots n° 37-46 F5 à Berck.

### Dossier reçu par l'Ifremer

Le dossier de demande d'avis reçu le 29 février 2024 comporte en pièces jointes :

- Le dossier du Comité Régional de la Conchyliculture sur la création de la concession d'entreposage à Berck sur Mer datant de Janvier 2024.
- Le dossier de de la DDTM62 de présentation du projet de création d'une concession d'entreposage de moules jouxtant la concession d'élevage de moules sur bouchots n° 37-46 F5 à Berck par Mr Y.
- Le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation d'exploitation de cultures marines d'un dépôt de moules en surélevé n° XX-XX F5 à Berck sur Mer.

### Observations de l'Ifremer

Le projet comprend l'ajout d'une zone d'entreposage des moules de la concession n° 37-46 F5 dans des casiers surélevés qui seront situés au bout des 3 dernières lignes de bouchots au nord de la concession. Cette zone aura une superficie de 1 250 m<sup>2</sup> (50 m x 25 m).

Pour rappel, les résultats du suivi de la qualité des zones de production conchylicoles mis en place par l'Ifremer dans le cadre du réseau REMI au point Berck – Bellevue (zone 62.11) sont tels que l'estimation de la qualité de cette zone est B pour le groupe 3 des coquillages non fousseurs. Ceci a été notifié par arrêté préfectoral portant classement de salubrité des zones de production et de reparcage de coquillages du Pas-de-Calais du 27 janvier 2021.

#### Centre Manche Mer du Nord

#### Siège Social

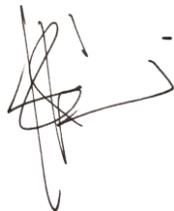
Au regard de la série de données disponibles, le point est dit de qualité moyenne. L'historique des résultats permet d'effectuer une analyse de tendance à long terme des concentrations en *E. coli* dans 100 g de chair et le liquide inter-valvaire (CLI) des mollusques : il existe ainsi une tendance significative à l'augmentation au cours des 10 dernières années, mais les concentrations restent toujours inférieures au seuil de 4 600 *E. coli*/100g CLI. Toutefois, aucune alerte de dépassement de ce seuil n'a été déclenchée au cours des 10 dernières années.

Le projet de création d'une concession d'entreposage n'implique pas une extension de la zone de production ni d'ajout de stock de moules extérieurs à la concession et donc n'implique pas une modification du suivi sanitaire réalisé dans le cadre du REMI. De même, au regard de la surface concernée par ce projet, l'impact environnemental peut être supposé comme étant faible. Il faudra toutefois veiller à ce que l'implantation de cette nouvelle structure sur l'estran ne provoque pas une modification de l'hydrodynamisme local qui pourrait entraîner une modification de l'ensablement, par exemple.

### Avis de l'Ifremer

En conclusion, l'Ifremer émet **un avis favorable** à la création d'une concession d'entreposage de moules jouxtant la concession d'élevage de moules sur bouchots n° 37-46 F5 à Berck dès lors que celle-ci respecte le schéma des structures et qu'aucune modification de l'hydrodynamisme local n'est observée.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Administrateur, en l'expression de nos salutations très distinguées.



Xavier HARLAY  
Directeur du Centre Ifremer Manche Mer du Nord

#### Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère industriel et commercial

#### Centre Manche Mer du Nord

150, quai Gambetta  
62200 Boulogne-sur-mer  
France  
+33 (0)3 21 99 56 00

#### Siège Social

1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)